Comité de Sauvegarde des Sites de Meudon

6, Rue du Bel-Air, 92 MEUDON

BUT :

◆ Préserver ce qui reste de verdure à Meudon et aux environs ◆ Obtenir de la Mairie et des Pouvoirs Publics ——— que soient protégés les sites situés sur le territoire de la Commune et son patrimoine historique ————

Bulletin nº 7

Janvier 1968

Le Conseil d'Administration du Comité de Sauvegarde des Sites de Meudon présente à tous les Meudonnais ses meilleurs vœux pour l'année 1968.

Au cours de 1967, ses efforts, joints bien sûr à ceux de beaucoup d'autres, ont obtenu des résultats importants.

En particulier :

- La nomination d'un Architecte-Urbaniste, qui aura à définir, en accord avec les Pouvoirs publics, les règles de la croissance future de Meudon dans le respect de certains impératifs essentiels, et avec qui nous serons régulièrement en contact, est maintenant imminente;
- Les conclusions du rapport de M. l'Inspecteur Général Trouvelot sur les mesures nécessaires pour la sauvegarde du grand ensemble historique de Meudon, conclusions qui ont été développées devant les Meudonnais lors de l'Assemblée Générale du Comité, reçoivent des Pouvoirs publics un accueil favorable;
- Des dispositions ont été arrêtées pour associer étroitement à l'œuvre du Comité, les habitants de Meudon-la-Forêt et les « Jeunes » de Meudon.

Le Conseil d'Administration du Comité de Sauvegarde des Sites de Meudon aborde l'année 1968 avec le souci de poursuivre et de développer son action dans toute la mesure possible.

J. HURÉ,
Président du Comité
de Sauvegarde des Sites de Meudon.

Appel aux habitants de Meudon-la-Forêt

En quoi Meudon-la-Forêt peut-il être concerné par l'action du Comité de Sauvegarde et le but qu'il poursuit ?

Nous sommes certainement nombreux à nous poser cette question.

Certes, la protection de la forêt située entre l'ancien Meudon et l'ensemble de Meudon-la-Forêt est un souci pour tous, de même l'intérêt que les « Forestois » portent aux richesses du passé que l'on trouve à Meudon, est un élément indiscutable d'intérêt commun.

Mais, il y a en réalité beaucoup plus que cela.

Meudon-la-Forêt a pour origine une vaste composition d'ensemble qui n'a pas été menée à son terme.

La « conception » puissante et origi-

nale, fait de cette cité un ensemble unique dans la région parisienne, qui mérite que l'on s'y attache.. Malheureusement, beaucoup de « Forestois » sont convaincus que la « réalisation » est loin d'être aussi brillante que la conception. La coordination avec une vue d'ensemble, paraît avoir été perdue de vue et la construction de cette nouvelle ville se

termine tant bien que mal par des opérations successives et indépendantes les unes des autres.

Le « Comité de Sauvegarde des Sites de Meudon » n'est pas insensible aux problèmes de Meudon-la-Forêt; il désire très sincèrement faire bénéficier les « Forestois » de son action, mais, c'est aux habitants de Meudon-la-Forêt, eux-mêmes, de s'organiser en son sein et de solliciter son intervention.

Une véritable section de Meudon-la-Forêt pourrait prendre naissance, avec les préoccupations suivantes :

- Prochaine nomination d'un urbaniste pour l'ensemble de la commune de Meudon :

Participation active au dialogue qui doit s'instaurer entre cet urbaniste et le Comité, notamment pour tout ce qui concerne:

- 1° Les grands axes de liaison vers Paris et les centres d'activité.
- 2° La protection des bois, des espaces verts et des abords de Meudon-la-Forêt.
- 3° L'implantation des nouvelles constructions à Meudon-la-Forêt ou à proximité, en particulier les équipements publics d'intérêt général nécessaires, et tout spécialement les équipements socio-éducatifs et culturels, ainsi que la création d'espaces verts et de zones de jeux et de loisirs.
- 4º La densité des habitants qui, en raison du manque d'équipements et de parkings souterrains, ne peut augmenter sans poser de graves problèmes.
- Défense de l'esprit qui a animé la conception d'ensemble de cette nouvelle ville, de son caractère et de son originalité.

En essayant de comprendre les mobiles et les intentions initiaux de ceux qui en furent les auteurs, en les faisant connaître, en prolongeant ou en corrigeant l'action entreprise et en recherchant un nouveau coordinateur;

En veillant, en particulier, à ce que des remèdes propres à des villes anciennes ne soient pas appliqués dans l'ignorance des principes fondamentaux d'où Meudon-la-Forêt tire son caractère, son originalité et son unité. En protégeant cette cité de l'influence grandissante qui résultera de l'urbanisation du Plateau (Clamart, Villacoublay, Velizy).

— Amélioration du stationnement des automobiles :

En suggérant les moyens de créer des parkings souterrains au lieu de détruire ou d'éliminer petit à petit tout ce qui était prévu en espaces verts;

En s'opposant au mythe qui dit que « l'on ne circule pas à Meudon-la-Forêt et que les rues sont trop étroites », alors que le seul problème est celui du «stationnement », notamment à proximité des équipements.

Presque rien n'a été fait dans ce domaine, et pratiquement toutes les voitures sont en surface. Ceci ne veut pas dire cependant que ce problème a été ignoré dans la « composition initiale », mais bien que le sous-sol a été négligé par les réalisateurs, probablement en prenant le parti de la facilité et sans que la puissance publique intervienne.

A quoi nous serviraient de larges avenues, sinon à augmenter la vitesse des véhicules et à favoriser le transit des voitures étrangères à travers la cité. Ce seraient des facteurs d'accidents et de

bruit, et le problème du stationnement ne serait toujours pas réglé.

Une ville entière manque de défense de ses intérêts collectifs sous prétexte que la plus grande partie est une réalisation privée.

Les Pouvoirs Publics ne peuvent pas se désintéresser de bientôt 30.000 habitants, dont les problèmes sont très différents de ceux de l'ancienne ville de Meudon.

Combien de temps faudra-t-il vivre dans un chantier, avec des rues et des abords peu avenants, et voir les problèmes se résoudre qu'au hasard et au risque de compromettre le fonctionnement et la bonne harmonie de l'ensemble!

Le « Comité de Sauvegarde des Sites de Meudon » peut aider les « Forestois » dans leur action, et permettre ainsi aux personnalités responsables de prendre conscience de nos problèmes et d'agir pour leur trouver les meilleures solutions.

L'intérêt que vous porterez à ces quelques réflexions, de même que toutes vos suggestions, constitueront une aide précieuse dans la tâche que nous souhaitons entreprendre.

Pierre A. SABATIER

Membre du Conseil d'Administration
du Comité de Sauvegarde
(pour Meudon-la-Forêt)
9, avenue de Celle
(92 - Meudon-la-Forêt)

P. S. — M. Sabatier prie les habitants de Meudon-la-Forêt qui s'intéressent particulièrement aux préoccupations évoquées ci-dessus, de se mettre en rapport avec lui.

Comité de Sauvegarde des Sites de Meudon

RÉUNION DU 10 OCTOBRE 1967 (à 21 h, chez M. Huré)

Présents: M^{me} Giry-Gouret, M^{11e} Auboyer; MM. Huré, Puaux, Roux-Devillas, Berger, de Traverse, Cossé, Guislain, Julien Laferrière, Sentis, Susse.

Excusée: M^{11e} Mauriange.

Absent: M. Coup de Fréjac.

1° A la demande de M. Huré, M. Susse annonce qu'à la suite des appels du dernier bulletin et de l'Assemblée générale, 52 cotisations en plus ont été perçues pour 1967, ce qui en porte le total à 242.

- 2° M. Huré rend compte de son échange de correspondance et de sa conversation avec M. Poisson, vice-président des Amis de Meudon. Il est entendu que M. Poisson sera invité à assister à la porchaine réunion.
- 3° M. Huré suggère qu'aux réunions prochaines tous les membres du Conseil

de Direction, et non pas seulement les membres du Bureau, soient priés de participera aux travaux. Cette suggestion rencontre un accord unanime.

4º M. Sabatier a accepté d'entrer au Conseil de Direction comme représentant de Meudon-la-Forêt. Le Conseil de Direction le coopte parmi ses membres où une place est disponible du fait de la démission de M. Normand.

5° M. Huré lit une lettre de M. Alland indiquant qu'il ne dispose plus maintenant du temps nécessaire pour continuer à exercer les fonctions de trésorier.

M. Huré prie M. Susse de bien vouloir exprimer à M. Alland les remerciements du Conseil de Direction pour le travail qu'il a assumé jusqu'à présent, et lui demander d'assurer les affaires courantes jusqu'à ce qu'un successeur lui ait été trouvé. Un échange de vues a lieu au sujet des personnes à pressentir.

6° M. Huré annonce que la Commission Départementale des Sites des Hauts-de-Seine a donné avis favorable au rapport Trouvelot, malgré l'opposition de la municipalité de Meudon.

M. Trouvelot avait souhaité avoir une conversaiton avec M. Dobel, adjoint au maire de Meudon, pour arriver à supprimer cette opposition au prix de quelques concessions acceptables.

M. Huré lui a écrit pour lui demander \$1, les choses étant maintenant ce qu'elles sont, il désire ou non que nous provoquions cet entretien entre M. Dobel et lui.

M. Berger indique que, après l'examen par la Commission des Sites, les propositions Trouvelot ont été transmises par M. Mougin, conservateur des Bâtiments de France à Versailles, au Ministère des Affaires Culturelles.

7° M. Huré donne connaissance du projet de lettre qu'il a préparé pour signaler à M. le Préfet des Hauts-de-Seine les inconvénients de la publicité lumineuse Monoprix, et pour lui demander qu'il veuille bien y mettre un terme, en application d'un arrêté du Préfet de Seine-et-Oise datant de 1939.

Ce texte ne soulève aucune objection.

8° La nomination de M. Grillo comme architecte-urbaniste de Meudon n'est toujours pas intervenue. Des démarches vont être entreprises par MM. Guislain et Huré auprès de M. Arsène Henry qui a l'affaire en main.

9° M. Huré signale que la balustrade de la terrasse du Château de Bellevue a été réparée comme il l'avait demandé. Il a remercié la municipalité en la personne de M. Dobel.

10° M. Sentis signale que sur l'initiative du Comité des Jeunes de Meudon, des conférenciers de classe vont venir faire des conférences au cinéma « Rex ». Il cite parmi eux : le Prince Otto de Habsbourg, le Rabbin Kaplan, MM. Jean Mistler, Michel Delsol, Georges Bonnet, etc.

Le programme sera annoncé dans une brochure prochaine du Club des Jeunes.

11° M. Guislain signale qu'il est trop souvent absent de Meudon pour pouvoir conserver la présidence du Groupe de Travail « Urbanisme » et qu'il s'est entendu avec M. Julien Laferrière pour lui passer cette présidence, mais qu'il continuera à participer aussi activement que par le passé aux travaux du Groupe.

M. Huré remercie M. Guislain de la peine qu'il s'est donnée pour le Comité, avec tant de compétences et d'efficacité et se réjouit que le Comité puisse continuer à bénéficier de sa collaboration si précieuse. Il remercie également M. Julien Laferrière de bien vouloir succéder à M. Guislain comme président du Groupe de Travaîl « Urbanisme ».

12° M. Guislain signale les conditions assez anormales dans lesquelles le permis

de construire pour la ville Mériadec a été accordé. Il verra les plans à la Mairie et s'assurera que le cèdre patriarcal du jardin fera bien l'objet d'une protection suffisante.

MM. Susse et Roux-Devillas indiquent que deux autres très beaux cèdres sont aussi menacés. M. Susse recueillera les informations nécessaires pour une intervention éventuelle.

En ce qui concerne l'avenue du Château, M. Guislain ne pense pas qu'un travail de détail quelconque soit exécuté avant le commencement de la remise en état générale qui sera effectuée par étapes.

M. de Traverse a des craintes en ce qui concerne un projet de construction rue des Jardies, qui comporterait l'abattage d'un nombre important d'arbres. M. Guislain se renseignera aussi à la Mairie.

Il donnera à l'Administration des Eaux et Forêts les informations en sa possession utiles pour le dessin de la Fontaine rustique qu'elle se prépare à installer près de l'étang de Trivaux.

13° M. de Traverse verra la Conservatrice du Musée Rodin au sujet des dégradations qui se produisent tout autour du Musée et des hangars que l'on construit à proximité.

14° M. Berger annonce qu'il se propose de remplacer M. Odier au Groupe de Travail « Sauvegarde et Protection », par M. Rimsky...

Aucune objection.

15° La prochaine réunion aura lieu chez M. Huré le 21 novembre à 21 h.

Réunion Plénière du Bureau Directeur

le 21 novembre 1967 à 21 heures chez M. Huré

Présents:

MM. Puaux, Président d'Honneur; Huré, Président; Berger, Vice-Président; Julien Laferrière, Vice-Président; Susse, Secrétaire Général.

Membres:

M^{1le} Auboyer, M^{me} Giry-Gouret. MM. Ader, Général Brunet, de Cagny, Chevalier, Cossé, Guislain, Rimsky, Roux-Devillas, Sabatier, Sentis, Soulé, de Traverse, Watine.

Excusés :

MM. Alland, représenté par M. Susse, Coup de Fréjac, Bacle, Guillaud, Laurent, Tarbé de St-Hardouin. Absent : M. Odier.

Assistaient en outre à la réunion :

MM. Dobel, Maire-Adjoint de Meudon,

Poisson, Vice-Président des Amis de Meudon,

de Gonneville,

M^{1le} Mauriange, Animatrice de quartier.

1º Renouvellement du Bureau:

Après un an d'exercice de ses fonctions, M. Huré met, comme il l'avait prévu, son poste à la disposition de ses collègues et propose d'ailleurs qu'on saisisse l'occasion pour renouveler l'ensemble du Bureau ce qui, statutairement, doit être fait tous les trois ans.

Les Administrateurs réélisent le Président et l'ensemble du Bureau.

M. de Gonneville est coopté comme Administrateur et est nommé trésorier en remplacement de M. Alland, démissionnaire.

M. Bacle, déjà Animateur pour « Bellevue », est coopté comme Administrateur en remplacement de M. Tarbé de St-Hardouin, démissionnaire.

M. Huré fait valoir que le but du Comité, tel qu'il figure sur les Bulletins d'adhésion et sur les Bulletins, à savoir :

- « Préserver ce qui reste de verdure à Meudon et aux environs. Obtenir de la Mairie et des Pouvoirs Publics que soient protégés les sites situés sur la commune », est trop limité et ne couvre pas l'ensemble de l'activité du Comité. Il prévoit d'y ajouter « la sauvegarde du patrimoine historique de Meudon » et de le remplacer par :
- « Préserver ce qui reste de verdure à Meudon et aux environs. Obtenir de la Mairie et des Pouvoirs Publics que soient protégés les sites situés sur le territoire de la Commune et son patrimoine historique. »

Accord unanime.

M. Huré fait encore valoir que l'action du Comité vise dans une large mesure à protéger le futur et doit donc intéresser au premier chef les jeunes. Ceux-ci, d'autre part, pourraient apporter au Conseil d'Administration des idées et un renfort précieux.

Il suggère donc que deux jeunes gens soient cooptés au sein de ce Censeil et met en avant deux noms en accord avec M. Sentis.

L'idée est adoptée à l'unanimité.

Bien entendu, la modification à apporter au but du Comité et les cooptations seront soumises à la ratification de la prochaine Assemblée Générale.

M. Huré signale encore qu'il faudra profiter de celle-ci pour apporter une modification aux statuts, en remplaçant les deux premiers alinéas de l'article 10 qui ne correspondent plus à la situation actuelle, par ce qui suit : « Tous les trois ans le Conseil d'Administration nomme un Bureau dont il fixe la composition. »

2º Rapport de M. Trouvelot:

M. Huré indique que l'arrêté entérinant le rapport de M. Trouvelot pour le classement est à la signature du Ministre.

3º Finances:

M. Susse signale que l'actif s'élève à 3.628,27 F. Il reste à payer :

- de menus frais de secrétariat,
- l'impression du Bulletin n° 6:
- et une facture pour des photos (abreuvoir) : 30 F.

4° Affiche lumineuse Monoprix:

M. Huré rappelle qu'il est intervenu auprès du Préfet des Hauts-de-Seine. Il n'a pas encore de réponse.

(Après la réunion, M. Huré a appris que son intervention a été transmise à la Préfecture de Versailles, qui reste encore compétente jusqu'au 31 décembre prochain.

L'affaire y est à l'examen. La Préfecture de Versailles pense que l'arrêté évoqué par M. Huré ne s'applique pas dans le cas particulier, car il vise les « affichages » et non pas les « enseignes ». La Préfecture va prendre contact avec la Mairie de Meudon.

M. Dobel approuve pleinement l'action du Comité à ce sujet.

M. Berger rappelle que M^{me} Billaudot craint que l'arrêté en question soit maintenant caduc.

5° Architecte Urbaniste:

Comme prévu, M. Huré s'est renseigné auprès de M. Arsène-Henry sur les raisons du retard à la nomination de M. Grillot comme Architecte Urbaniste.

Cette nomination n'a soulevé aucune objection. Le retard est d'ordre purement administratif. M. Arsène-Henry pense qu'elle interviendra très prochainement, avant la fin de l'année.

6° Cèdres de l'Ermitage :

M. Susse doit demander une confirmation au sujet de la sauvegarde de ces cèdres. M. Berger signale que l'Inspecteur des Eaux et Forêts lui a verbalement déclaré que les protections nécessaires seraient prises au moment de la construction de l'autoroute Petit-Clamart - Pont de Sèvres.

7° Chantier du Sentier des Jardies:

M. Julien Laferrière n'a pu trouver aucun dossier à ce sujet à la Mairie. Après échange de vues on apprend qu'il s'agit en réalité d'un immeuble à peu près complètement terminé et situé rue des Bigots et Sentier des Buats.

Il serait trop tard pour agir.

8° Cèdre de la Ville Mériadec, avenue du Château:

M. Julien Laferrière précise les dispositions de sauvegarde qui ont été imposées dans les constructions actuelles.

9° Plan de la Fontaine Rustique.

M. Jantzen s'en occupe.

10° Projets de construction:

A la demande de MM. Julien Laferrière et Guislain, M^{mes} Ader et Jantzen ont accepté de suivre à la Mairie les projets de construction qui interviendraient et de les signaler au groupe de travail « Urbanisme ».

11º Avenue du Château:

M. Berger donne lecture d'une lettre très intéressante qu'il a reçue du Ministre des Affaires Culturelles au sujet de la réfection de l'avenue. Des crédits seront débloqués dès 1968 et les travaux commenceront aussitôt.

M. Guislain recherche si on ne pourrait pas, en cas de besoin, trouver des crédits pour l'avenue du Château sur le programme du district dit « des espaces verts ».

12º Perspective de l'Etang de Chalais :

M. Berger signale que M. Maro, adjoint de M. Remondet, s'occupe de la perspective entre l'Etang de Chalais et le haut de la colline en direction de Clamart. Des travaux sont en cours. L'Onéra est en train de se retirer.

13° Musée Rodin:

M. de Traverse s'est occupé de la question mais n'a pas pu encore voir le Conservateur qui est à Paris. Il sera difficile de protéger complètement le Musée car il n'est pas classé.

M. Huré se demande s'il est vraiment

possible de faire disparaître les dépôts d'aspect peu engageants qui se trouvent à proximité.

Le Musée est pratiquement toujours fermé du 1er octobre au 1er avril, et n'est ouvert que les dimanches et les lundis en dehors de cette période. Il n'est d'ailleurs pas chauffé.

14° Musée de Meudon:

M. Huré donne la parole à M. Georges Poisson, Vice-Président des Amis de Meudon et Conservateur f.f. du Musée de Meudon.

M. Poisson expose les importants efforts menés sous sa direction pour la remise en état, la rénovation du musée et son enrichissement, et énumère les manifestations qu'ont organisées les Amis de Meudon.

M. Poisson signale encore que la Société des Amis de Meudon a reçu des dons ou des promesses de dons des héritiers de MM. Maritain et Céline. Il a fait établir et afficher au Musée la liste des Meudonnais célèbres.

Il pense que, dans l'avenir, il n'est pas exclu que le Musée reçoive un autre statut, et indique que la Société des Amis de Meudon prépare un plan de grande envergure pour son fonctionnement et son développement en liaison avec ceux du domaine voisin, plan qui sera soumis à la Municipalité.

M. Dobel indique que la Municipalité a l'intention de municipaliser le Musée, en ouvrant toutes grandes les portes à la Société des Amis de Meudon pour une collaboration très complète.

La Municipalité a également l'intention de créer un jardin public sur le terrain qui est compris entre le parc de l'Observatoire et le mur de soutènement. Elle compte utiliser ses jardiniers pour entretenir ce jardin public et celui de la Maison Molière.

La Présidente des Amis de Meudon, M^{nie} Giry-Gouret, et M. Poisson déclarent que la réforme du Musée prévue par la Municipalité ne pourrait intervenir qu'après accord avec la Société, locataire à bail et propriétaire des collections et que celle-ci est prête à examiner les propositions qui pourraient lui être faites.

M. Puaux cite l'exemple de la Maison de Calvin à Noyon dont il s'est occupé quand il était Président de la Société de l'Histoire du Protestantisme. Cette maison a été remise à la Municipalité locale, la Société ne conservant que la propriété des collections.

15º Meudon-la-Forêt:

M. Huré donne la parole à M. Sabatier, Architecte (Meudon-la-Forêt), qui vient d'être nommé Administrateur et Animateur de quartier en remplacement de M. Griesbach.

M. Sabatier dit qu'il s'est tout naturellement demandé comment le Comité pourrait être utile aux « Forestois ».

Il a vu trois possibilités à cet égard :

a) Le Comité pourrait faciliter le dialogue entre les « Forestois » et le futur Architecte-Urbaniste de l'ensemble de Meudon.

A Meudon-la-Forêt des problèmes d'urbanisme ne sont pas encore réglés, celui des parkings souterrains, celui des terrains de sport notamment.

M. Dobel fait remarquer que la faute n'en est pas à la Municipalité de Meudon. Le permis de construire a été accordé par le Ministre sur les instances pressantes de M. Chevalier avant que la Municipalité de Meudon ait pu étudier les problèmes et donner son avis.

b) Il y a un esprit de Meudon-la-Forêt, qui est dû surtout aux conceptions de l'Architecte Pouillon. Meudon-la-Forêt est une ville où il fait bon vivre. Il faut maintenir cet esprit.

c) Il faut protéger Meudon-la-Forêt contre l'envahissement ou l'encerclement étouffant par les cités du plateau : Clamart, Vélizy.

M. Dobel fait valoir que Meudon-la-Forêt sera isolée par la voie express de l'autoroute.

M. Sabatier va rédiger à l'intention des « Forestois » un appel que le Comité homologuerait et distribuerait.

M. Huré se fait l'interprête de ses collègues pour remercier bien vivement M. Sabatier de son intervention très intéressante et constructive. Il ajoute que le Comité attend le texte de M. Sabatier.

16º Brimborion:

M. Rimsky signale qu'il vient d'apprendre qu'il n'y aura pas d'Institut International à Brimborion mais un Musée de l'Ile-de-France où le public aura accès. Il lui est demandé d'essayer d'obtenir des précisions.

Il ne faut pas se désintéresser de Brimborion.

17º Ailes du Château de Bellevue :

M. Huré signale que dans les parties de bâtiment subsistants il reste des cheminées, des volets, des boutons de portes, des parties de dallage qui paraissent d'époque et qu'il faudrait sauver L'expérience de ce qui vient de se passer montre que ce sauvetage n'intervient pas quand il n'y a pas classement.

Pour l'aile des Bains, M. Berger prendra contact avec son propriétaire pour savoir s'il accepterait de ne pas faire opposition à un classement. S'il répond par la négative, on s'adressera à M. Poisson pour prendre l'initiative d'une inscription à l'inventaire.

D'autre part, M. Roux-Devillas voudra bien visiter l'aile de la Comédie pour voir si la cheminée qui s'y trouve est bien d'époque.

18° Société des Amis de Meudon:

Les visites guidées de Meudon, prévues par le Comité, seront organisées en accord avec les Amis de Meudon.

19° Publicité dans le Bulletin :

M. Huré se demande si pour alléger les frais du Comité il n'y aurait pas lieu de rechercher une publicité à insérer dans les Bulletins. Les animateurs de quartier seraient alors chargés de faire de la prospection.

M. Susse voudra bien auparavant fixer les tarifs à appliquer.

20° Abreuvoir:

M. Susse remet des documents originaux qui lui avaient été prêtés par M. Roux-Devillas. Les négatifs sont établis. On va en faire tirer des épreuves qui seront envoyées à MM. Berger et de Traverse.

21° Avant de clore la réunion, M. Huré tient à remercier MM. Dobel et Poisson de leur présence et de l'intérêt et de la franchise de leurs interventions.

22° La date de la prochaine réunion est fixée au 29 janvier 1968 à 21 h.

L'ordre du jour sera envoyé en temps utile. Il comprendra en particulier la préparation de l'Assemblée Générale.

APPEL DU TRÉSORIER :

Nous prions tous les membres du Comité qui n'ont pas encore réglé leur cotisation 1967 de bien vouloir adresser celle-ci au trésorier, M. de Gonneville, 60, Av. Jean-Jaurès, 92 - Meudon, par chèque, ou d'en verser le montant au Compte Courant Postal 22.465-15 Paris, Comité de Sauvegarde des Sites de Meudon, 6, rue de Bel-Air, 92 - Meudon.

Le montant des cotisations a été fixé comme suit :

Membre bienfaiteur ... 50 F
Membre actif ... 10 F
Membre adhérent ... 2 F

COUSSEDIERE & C'°



EXCLUSIF PEUGEOT

pour MEUDON-BELLEVUE - MEUDON-LA-FORÊT STATION-SERVICE - ATETIER SPÉCIALISÉ PIÈCES DÉTACHÉES D'ORIGINE

2 ter, rue Banès, Meudon - Tél. 027-12-25

Cabinet J. PILLOT

Toutes Assurances

Votre Assureur

Cie La Providence Vie — Accidents Vol — Incendle

28 bis, rue de la République Meudon Tél. 027-16-13

Etabl. LEFEVRE

ex Radio Bellevue

21, Boulevard des Nations-Unies

ALL PRI AND THE REAL PRINCIPLE AND

Dépositaire :

Téléavia, Schneider, Clairville, Radiola, Océanic.

Electro-Ménager

Hoover, Candy, Zanussi.

DÉPANNAGES TOUTES MARQUES

COMPOSITION DU BUREAU DIRECTEUR AU 1er JANVIER 1968

Présidents d'Honneur : M. GUILLAUD, Directeur de Recherches au C.N.R.S., 7, rue des Capucins.
M. PUAUX, Ambassadeur de France, 24, rue de l'Orphelinat.
Président :
M. HURE, Président-Directeur Général des Pétroles B.P., 11, rue Porto-Riche.
Vice-Présidents : M. BERGER, Vice-Président des Ets Ragonot, 5, rue des Capucins. M. COUP DE FREJAC, Relations publiques, 29, rue de l'Orphelinat. M. JULIEN-LAFERRIERE, Ingénieur E.C.P., 4, rue des Capucins. Secrétaire Général :
M. SUSSE, Editeur, 6, rue du Bel-Air.
Trésorier :
M. DE GONNEVILLE, Officier de Marine, 60, avenue Jean-Jaurès.
Membres: M™e GIRY GOURET, Artiste peintre, 17, rue Claude-Dalsème. MIIII AUBOYER, Conservateur en Chef des Musées Nationaux, 12, sentier des Blancs. MM. ADER, Administrateur I.N.S.E.E., 60, avenue Jean-Jaurès. BACLE, Attaché de Direction, 3 bis, rue de l'Abbaye. Général BRUNET, 13, rue Banès. BONNEL, ruelle des Clos-Moreaux. DE CAGNY, Commissaire Priseur, 48, rue Ernest-Renan. CHEVALIER, 19, rue Porto-Riche. COSSE, Ingénieur, 60, avenue Jean-Jaurès. GUISLAIN, Architecte, 6, rue de l'Abbaye. LAURENT, Ingénieur C.N.R.S., 65, rue Ernest-Renan, Sèvres. RIMSKY, Maître de Recherche au C.N.R.S., 9 bis, rue des Jardies. RONCIN, 5 bis, rue Basse de la Terrasse. ROUX-DEVILLAS, 1, rue des Fougères. ODIER, Fondé de pouvoir de banque, 2, rue du Bel-Air. SABATIER, Architecte, 9, avenue de Celle. SENTIS, Docteur ès Sciences, Recherche prévision, 11, rue de l'Orangerie. SOULE, Chirurgien-dentiste. 2, rue des Châtaigniers. TARBE DE SAINT-HARDOUIN, 1, avenue Brimborion, Sèvres. DE TRAVERSE, 9, rue Claude-Dalsème. WATINE, Conseiller d'Etat, 9, avenue du 11-Novembre.
Mile MAURIANGE, 12, sentier des Blancs, MM. BACLE, COSSE, SOULE, SABATIER.
DIT.
COMITÉ DE SAUVEGARDE BUT:
DES SITES DE MEUDON — Préserver ce qui reste de verdure à Meudon et aux environs.
6, rue de Bel-Air, — Obtenir de la Mairie et des Pouvoirs Publics que soient protégés les sites situés sur la Commune, etc
BULLETIN D'ADHÉSION (ou de renouvellement)
M. (Nom)
Prénom
Adresse
Téléphone
Profession
désire participer à l'action du Comité de Sauvegarde et demande à être inscrit comme membre
Date:
Cotisations: Membre Bienfaiteur:

Radio - Télévision - Transistors Electro-Ménager

Distributeur officiel: Philips, Grundig, Acer, Frigidaire, Therm'x, Calor, Vedette, etc... —

St A. PARENT

17, Rue de la République, Meudon Téléphone 027-13-35

> Service après vente garanti DÉPANNAGES RAPIDES ELECTRO-MÉNAGER

Entreprise générale d'électricité

Garage Rabelais



SERVICE COMMERCIAL

A TELIERS

STATION SERVICE

31 et 33, Bd des Nations-Unies MEUDON Téléph. 027-15-41



111, Rue de Paris (derrière l'Eglise) MEUDON - Tél. 027-13-53

> Productions: Gascoin, Epeda, Ducal Rachet, Simmons, Zol, Mobalpa.

GARANTIE DES MARQUES
GARANTIE DES PRIX